

## Le CNL décide d'aider les maisons d'édition à développer les actions de promotion de leurs auteurs et de leurs ouvrages

Le 16 mars dernier, sur proposition de **Vincent Monadé**, président du Centre national du livre, le Conseil d'administration de l'établissement a adopté un **nouveau dispositif** destiné à **développer les actions de promotion des éditeurs**. Cette mesure entre aujourd'hui en vigueur.

Ainsi, la subvention au développement des maisons d'édition comportera désormais **deux volets** :

- L'un déjà existant pour les **projets numériques**, reprenant le dispositif antérieur à l'exception du prêt
- L'autre nouveau, pour la **promotion des auteurs et des publications**

Les **projets de promotion éligibles** seront les suivants :

- L'organisation ou la participation à **une manifestation interprofessionnelle** destinée à promouvoir le catalogue de l'éditeur, à l'exception des manifestations soutenues par le CNL ;
- L'organisation ou la participation à **une tournée d'auteurs** ou à **une manifestation associant la librairie indépendante** ;
- Tout projet destiné à **promouvoir les publications et les auteurs de la maison d'édition** ou à **mutualiser les actions de plusieurs maisons d'édition** sur un projet commun de promotion.

**Deux demandes au maximum** pourront être déposées **par an et par éditeur**. La subvention couvrira au maximum **50% des besoins de financement** de la demande et sera plafonnée à **30 000€ par an et par éditeur**.

Les dossiers peuvent d'ores et déjà être adressés au CNL. **Deux sessions d'examen** des demandes se tiendront pour 2017, les **dates limites** de dépôt des dossiers sont fixées au **10 juin** et au **30 juillet**.

[Consulter les critères d'éligibilité et télécharger le formulaire de demande](#)

**Suivez le Centre national du livre sur les réseaux sociaux :**  
**Facebook (Centre national du livre) - Twitter (@LeCNL) - Instagram (@Le\_CNL )**

---

Le livre est la première industrie culturelle française. Il emploie 105 000 salariés, son chiffre d'affaires est d'environ 4 milliards d'euros, pour 700 millions d'euros à l'export, et 2 500 librairies irriguent et animent tout le territoire. Depuis 1946, le Centre national du livre est fier d'être le 1<sup>er</sup> partenaire de tous ceux qui le font vivre !